



# **NOUVELLES COOPÉRATIONS ASSOCIATIVES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE PERPIGNAN**

---

**Etude action réalisée par le collectif  
« Associations et Questions de quartiers »  
Janvier 2013**

# ▲ ASSOCIATIONS ET QUESTIONS DE QUARTIER

Un collectif de 25 associations agissant sur les quartiers ciblés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'est engagé en Septembre 2012 dans une étude action portant sur la place, aujourd'hui, de la vie associative dans les quartiers populaires de Perpignan (on trouvera la composition du collectif en page 39).

Les associations du collectif s'interrogeaient en premier lieu sur leur propre positionnement dans ces territoires. Elles envisageaient par ailleurs de mieux identifier les pratiques associatives nouvelles qu'elles y percevaient.

Enfin elles souhaitaient s'engager dans la construction, entre les différentes associations, d'espaces coopératifs permettant de mutualiser les compétences et de mieux répondre aux besoins et attentes des publics.

Le collectif a assuré le pilotage de cette étude (en associant des représentants des financeurs), il en a validé les différentes étapes jusqu'au rapport final. Il a demandé à la Ligue de l'enseignement FOL 66 d'en assurer le portage.

Enfin il a élaboré un cahier des charges assorti d'un échéancier sur la base desquels il a demandé à **Jean-Paul CARRERE\*** de conduire les travaux de l'étude action, de dégager des propositions et de rédiger le rapport complet qui vous est présenté ici.

\*Jean-Paul CARRERE est professionnel du développement social. Sa carrière a été tournée de façon continue vers les publics des quartiers populaires de la ville de Perpignan. Depuis trois ans il exerce dans les villes de la région, et à titre indépendant, des activités de conseil et de formation. Contact : [jean-paul.carrere@laposte.net](mailto:jean-paul.carrere@laposte.net)

<b>Historique du projet</b> .....	05
La mobilisation des associations perpignanaïses.....	05
Le chantier « nouveaux modes de coopération associatifs » .....	07
La réalisation de l'étude action.....	08
<b>Les associations dans le contexte perpignanaïse de la politique de la ville ...</b>	09
<b>Les attentes des associations membres du collectif vis-à-vis de l'étude .....</b>	13
<b>Les entretiens avec les « associations nouvelles » .....</b>	16
Créations d'associations dans les quartiers .....	16
Présentation générale.....	17
Présentation de chaque association .....	18
Caractéristiques communes.....	27
Répartition géographique .....	27
Objet associatif- projet .....	28
Points de vue partagés .....	30
<b>Quel espace pour des coopérations ? .....</b>	32
<b>Propositions</b> .....	35
Propositions à l'intention des institutions.....	36
Propositions à l'intention des associations .....	37
<b>Conclusion</b> .....	38
<b>Collectif perpignanaïse</b> .....	39



# HISTORIQUE DU PROJET

## La mobilisation des associations perpignanaises

(Le collectif «associations en résistance » et le collectif « associations et questions de quartiers »).

En signant le Contrat Local de Sécurité de Perpignan, le 3 Février 2010, le Préfet des Pyrénées- Orientales annonçait que 500 000 € de financements allaient y être affectés pour l'année en cours. Pour atteindre ce montant, il prévoyait de prélever 400 000 € sur l'enveloppe annuelle des financements du CUCS (Contrat Urbain de cohésion sociale). On sait que les crédits CUCS viennent pour la plus grande part soutenir l'action associative dans les quartiers « prioritaires » de la politique de la ville. L'annonce du Préfet était confirmée par le comité de pilotage du CUCS du 22 Février.

Très rapidement, mesurant la menace que cette réorientation de crédits portant sur plus de 50% de l'enveloppe annuelle faisait peser sur les actions qu'elles conduisaient, 43 associations perpignanaises - représentant près des deux tiers des associations financées dans le cadre du CUCS - décidaient de réagir collectivement en créant en Mars 2010 un collectif intitulé « associations en résistance ».

Au fil des mois, le choc de l'annonce initiale s'étant amorti et la réduction des crédits ayant été moindre qu'annoncée, le collectif a connu une certaine démobilisation.

A la rentrée 2010 toutefois, un noyau actif d'une quinzaine d'associations a souhaité mettre à profit la mobilisation inter associative du printemps et sortir du positionnement défensif initial. L'objectif étant de faire valoir la capacité d'expertise que les associations détiennent :

- d'une part en matière d'analyse de la situation des quartiers populaires de la ville aujourd'hui
- d'autre part quant aux réponses possibles pour l'action publique qu'elles contribuent à y mettre en œuvre dans le domaine culturel, sportif, social, éducatif, de la santé, de l'insertion,...

Cette approche de l'action plus contributive, a été soumise aux 43 associations précédemment mobilisées.

Vingt six d'entre elles ont manifesté la volonté de s'engager sur cette voie à travers un nouveau collectif intitulé « associations et questions de quartiers » : *AEFTI, AFEV, Amitiés Tziganes en Roussillon, APEX, ASET, ASTI, BIJ, Boutique de Gestion, Casa Musicale, Citoyens des Quartiers Populaires de Perpignan, CODES, Entraides Roussillon, Equilibre 66, Femmes Espoir, Francas, Ligue des Droits de l'Homme, Léo Lagrange, Ligue de l'Enseignement FOL66, Loco Compagnie, MRAP, Ouverture, Parenthèse, Planning Familial, Théâtre de la Complicité, Théâtre de la Corneille, Tiamat*

Les institutions signataires du CUCS de Perpignan ont été informées de cette recomposition- réorientation du collectif et de la volonté de ce dernier de prendre sa place d'acteur dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques dans les quartiers populaires. Ce noyau d'associations motivées a commencé à conduire fin 2010, à titre de « test », un travail d'analyse qui a pris en compte sur un quartier particulier de la ville, plusieurs des questions repérées comme prioritaires telles que le creusement des inégalités sociales, les phénomènes ségrégatifs ou encore les tentations communautaires. A l'occasion de ce travail, le dernier des points cités a été à l'origine d'un vif débat au sein même du collectif. Il a pu être constaté en effet que l'émergence dans les quartiers d'un tissu de nouvelles associations « communautaires » est perçue différemment selon le vécu et le point de vue des membres du collectif : Menace de « sécession » par développement du communautarisme ou bien manifestation d'une dynamique démocratique.

Extrait du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2010 :

*Face à cette situation (celle des quartiers aujourd'hui) deux types de réactions, qui ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre, se font jour de la part des associations membres du collectif.*

*Un premier point de vue s'appuie sur le constat d'une réelle difficulté à maintenir une présence et agir sur ces territoires selon les modes et les règles « fondamentales » qui se réfèrent à une approche laïque. A partir de ce constat, les tenants de ce premier point de vue font part de leur préoccupation vis-à-vis d'une communautarisation de l'action associative dans les quartiers et d'un recul de la laïcité. Ils font appel à une clarification du positionnement des organismes et institutions publiques, à une affirmation plus ferme des principes républicains et souhaitent que les moyens de l'action publique (matériels ou financiers) ne viennent pas légitimer indirectement et renforcer les phénomènes de repli.*

*Un deuxième point de vue s'appuie sur le constat d'une réelle dynamique de mobilisation des habitants dans ces territoires à travers les nouvelles associations précédemment évoquées. A partir de ce constat, les tenants de ce deuxième point de vue souhaitent voir s'ouvrir, dans les quartiers, des espaces d'échange et de négociation qui permettraient de faire le lien entre la capacité de mobilisation de ces nouvelles associations et les capacités d'expertise des associations plus anciennes. Cette recherche d'articulation entre les deux types de ressources associatives doit être l'occasion d'échanges approfondis et sans à priori notamment au regard des questions qui font problème et qui, doivent être exprimées par les uns et les autres. Il est souhaité que les structures publiques de quartier que sont les centres sociaux soient parties prenantes des débats et ultérieurement garants du cadre et des règles définis en commun.*

Le constat de ces différences notables d'appréciation, a amené le collectif à approfondir la réflexion sur cette question selon deux axes :

- mieux identifier la réalité du phénomène constaté (les nouvelles associations dans les quartiers populaires)
- étudier dans quelle mesure (et jusqu'où) des coopérations sont possibles et souhaitables entre les associations classiques que le collectif représente et ces nouvelles associations.

C'est sur cette base que le collectif « associations et questions de quartier » a décidé de proposer une étude action sur les nouvelles coopérations associatives dans les quartiers populaires de Perpignan.

## **Le chantier «nouveaux modes de coopération associatifs»**

Le projet est présenté de la manière suivante par le collectif : (Extrait d'un document de travail du collectif de Mars 2011).

*« Les associations constatent que des décalages de plus en plus grands se sont creusés ces dernières années entre les fondamentaux qui donnent sens à leur action et qui sont issus principalement de l'éducation populaire et :*

- *d'une part les services chargés de mettre en œuvre l'action publique sur ces territoires qui paraissent moins présents et insuffisamment mobilisés par les valeurs humanistes et républicaines qui sont la base du vivre ensemble dans notre pays*
- *d'autre part les publics tentés, dans le contexte de rejet qui constitue leur quotidien, par des phénomènes de repli dans l'entre soi et d'éloignement de valeurs qui ont largement perdu de leur crédibilité*

*Les associations (du collectif) reconnaissent leur part de responsabilité dans cette situation. Il est clair que les mouvements qui se réclament de l'éducation populaire notamment, n'ont pas toujours su « garder le contact » et relayer les besoins des citoyens de ces quartiers.*

*Pour autant, les associations ont l'occasion de constater que les dynamiques de mobilisation ne sont pas absentes dans les territoires considérés et que l'on peut même constater ces dernières années l'émergence de formes nouvelles d'organisation collective par un biais associatif qui revêt, de fait, un caractère communautaire. Il reste que prises entre la méfiance des relais habituels de l'action publique dans les quartiers (institutionnels et associatifs) et la tentation du repli, ces dynamiques ne participent plus du mouvement global à visée émancipatrice dont on peut dire d'ailleurs qu'il était plus « rêvé » qu'effectif dans la réalité de l'action associative de ces dernières années.*

*Enfin les associations souhaitent partager avec les institutions la réflexion sur les questions qui viennent d'être évoquées. Il leur paraît en effet risqué de masquer ou retarder le débat sur ce sujet et de laisser la situation évoluer au fil de l'eau. »*

## **La réalisation de l'étude action**

Les 26 associations mobilisées ont choisi de conduire ce chantier sous forme d'une étude action. Elles ont désigné dans leur groupe, pour porter le projet, la Ligue de l'Enseignement FOL 66. Elles ont sollicité, pour la réalisation de l'étude action, l'accompagnement d'un professionnel extérieur. Le projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès des partenaires financeurs du CUCS<sup>1</sup> dès le mois de Mai 2011 et n'a pas été retenu à ce moment là. La Ville de Perpignan et la DRJSCS<sup>2</sup> y ont par contre répondu favorablement au printemps 2012 permettant ainsi le démarrage de l'étude action.

1. Contrat urbain de cohésion sociale

2. Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de Cohésion Sociale

# **LES ASSOCIATIONS DANS LE CONTEXTE PERPIGNANAIS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

La politique de la ville fait largement appel à Perpignan comme ailleurs en France - pour la mise en œuvre de son volet « social » - à l'initiative associative qu'elle a contribué au fil du temps (et depuis une trentaine d'années) à développer et à professionnaliser.

Cette évolution on peut le constater s'opère alors même que les services publics rencontrent des difficultés accrues pour exercer leur mission dans les territoires prioritaires où d'ailleurs ils sont de moins en moins présents.

De fait, derrière l'apparente vitalité associative, des transformations structurelles se sont opérées à plusieurs niveaux :

Réservées aux actions les plus importantes en termes de volume financier à l'origine (dans le cadre de la réglementation des marchés publics), largement développée depuis dans de nombreux secteurs, la pratique des appels d'offres pèse de plus en plus sur le rapport entre institutions et associations. Dans la relation qui s'installe, le projet, qui donne son sens à l'action associative est de moins en moins pris en compte au profit du rapport économique donneur d'ordre - prestataire.

Par ailleurs le milieu associatif a été largement marqué par le développement, dans ces temps de crise économique, des mesures de traitement social du chômage qui ont conduit à une multiplication des emplois aidés du secteur non marchand. Les associations existantes ont pu ainsi y trouver des moyens pour se développer et pour consolider leur professionnalisation. En même temps, dans le contexte économique difficile des quartiers populaires, il est clair que de nombreuses initiatives associatives ont émergé avec pour objectif la création d'emplois (voire de son propre emploi).

On ne peut pas imputer la responsabilité de cette situation uniquement à une dérive du mouvement associatif. Ces initiatives viennent aussi répondre à des attentes institutionnelles de régulation sociale dans les quartiers populaires. Il n'est qu'à voir les thématiques privilégiées dans lesquelles elles s'inscrivent et qui sont la création de lien social ou la médiation.

Il s'est donc organisé un système complexe d'inter relation entre institutions et associations dans les quartiers de la politique de la ville, inter relation « déséquilibrée » marquée par la dépendance du milieu associatif (voire son instrumentalisation) vis-à-vis de la commande publique.

Cette dépendance qui touche toutes les catégories d'associations quelle que soit leur taille ou leur ancienneté s'accompagne d'une grande fragilité liée à la réduction, dans un contexte budgétaire tendu, des enveloppes de financements dédiés (subventions).

Les caractéristiques du milieu associatif perpignanais dans les quartiers populaires sont bien entendu conformes à l'image de cette évolution nationale. Il est toutefois original de constater que la volonté d'instaurer un rapport collaboratif particulier entre institutions et associations semble avoir guidé ici (pendant un temps du moins), l'action publique. Une période considérée comme « privilégiée » ayant été celle du contrat de ville 2000-2006.

La mise en place pour la durée de ce contrat d'une structure de pilotage politique partenariale et délibérative à travers un Groupement d'Intérêt Public a permis sur le territoire urbain l'expression d'une parole institutionnelle cohérente. Sur cette base essentielle et sous l'impulsion d'une équipe projet inter institutionnelle a pu se développer une pratique collaborative de terrain entre institutions, associations et équipements publics de quartier (centres sociaux) et a pu être mise en évidence et s'organiser une expertise partagée.

Cette dynamique s'est trouvée confortée par le positionnement des associations d'éducation populaire qui depuis quelques années déjà agissaient à Perpignan pour (re)trouver un ancrage dans les quartiers conforme à leur projet initial. On citera, entre autres, l'exemple des points CLE (compter, lire et écrire) et du Point d'accueil citoyenneté de Vernet Salanque de la Fédération catalane Léo Lagrange, l'action du Foyer Laïque du Haut Vernet affilié à la FOL 66, celle-ci conduisant également des actions de quartier dans le cadre du dispositif villes vie vacances, les actions d'accompagnement éducatif conduites par les Francas. Par ailleurs, d'autres associations intervenant sur des thématiques plus spécialisées (santé, parentalité) ont volontairement orienté une partie de leur action auprès des publics des quartiers.

**NB :** Les pratiques collaboratives initiées sur le terrain, le sentiment de détenir une expertise propre ont conduit les associations à organiser, en amont de la nouvelle contractualisation qui devait succéder au contrat de ville, une journée collective de réflexion inter associative le 1<sup>er</sup> Septembre 2006. Cette journée a débouché sur la production d'un document intitulé « Contribution des associations du Contrat de ville à l'élaboration du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Perpignan »

Rajoutons que suite aux événements (violences urbaines) de Mai 2005, l'utilité du renforcement de l'action associative a été largement soulignée notamment par l'Etat. Dans cette optique, certaines propositions émises dans le document de contribution élaboré par les associations ont été reprises lors de l'élaboration du CUCS conclu en Janvier 2007. Au premier rang de ces propositions, la constitution officielle aux côtés des instances de pilotage et de conduite de projet d'un comité consultatif associatif.

Ainsi entre les pratiques collaboratives de terrain autour des projets de quartier animés par les centres sociaux, une reconnaissance institutionnelle de l'expertise associative à travers le comité consultatif, les engagements des partenaires financiers pour des conventions pluriannuelles, la participation associative à l'évaluation à mi parcours du CUCS se dessine ces années là un cadre favorable à une action associative responsable sur le site perpignanais.

Dans ce contexte, l'annonce préfectorale du 4 Février 2010 prévoyant l'affectation de 55% des financements Acsé prévus pour le CUCS au Contrat Local de Sécurité a eu un impact qui a été bien au-delà de l'annonce de restriction de crédits qu'elle contenait. Elle est venue remettre en question brutalement les avancées, constatées depuis quelques années, qui avaient été inscrites dans un document contractuel (le CUCS).

**NB :** face à ce constat, les associations ont démissionné en bloc du comité consultatif du CUCS.



## **LES ATTENTES DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU COLLECTIF VIS-À-VIS DE L'ÉTUDE**

Comme cela a été exposé précédemment, passée la phase de réaction à la menace qui pesait sur les financements, un certain nombre d'associations ont souhaité s'engager dans une démarche constructive en se proposant d'une part de mobiliser et mettre en évidence l'expertise collective acquise dans leur longue pratique, d'autre part de rechercher des modes de collaboration avec les nouvelles associations dont l'émergence est constatée depuis quelques années dans les quartiers populaires. C'est l'objet de la présente étude.

Nous avons commencé par conduire plusieurs entretiens qui ont eu lieu deuxième quinzaine de Juin 2012 avec sept associations membres du « noyau dur » du collectif : *FOL 66, Parenthèse, Francas, BIJ, CODES , Léo Lagrange, Casa Musicale,*

Trois de ces associations appartiennent à des fédérations d'éducation populaire : la FOL66, Les Francas et Léo Lagrange. Comme rappelé précédemment, à Perpignan, ces associations ont su très tôt s'appuyer sur les dispositifs de la politique de la ville pour conduire des actions dans les quartiers populaires au plus près des publics (points CLE, actions VVV, accompagnement à la scolarité, ...). Sur la base de compétences reconnues, elles ont également été dans la deuxième moitié des années 90 des partenaires actifs de l'élaboration du Projet Educatif Local.

Enfin, quand la Ville de Perpignan a mis en place un peu plus tard une délégation de service public pour les accueils de loisirs elles ont été retenues et interviennent à ce titre dans les quartiers de la ville et notamment ceux qui nous intéressent ici. Ceci les place en contact direct avec les enfants et les familles, complète la connaissance qu'elles peuvent avoir de ces quartiers et enrichit l'expertise qui est la leur en matière éducative. Il est à noter par ailleurs que nombre d'animateurs des accueils de loisirs sont des jeunes eux-mêmes habitant ces quartiers.

Les objectifs poursuivis par les autres associations rencontrées ne sont guère éloignés de l'éducation populaire. Chacune, sur la base d'une entrée plutôt thématique (santé pour le CODES et Parenthèse, cultures urbaines pour la Casa musicale, information jeunesse pour le BIJ), a développé depuis de nombreuses années maintenant un travail en réseau avec les quartiers populaires de la ville en s'appuyant en particulier sur les centres sociaux municipaux.

L'exemple de ces sept associations, met en évidence la connaissance concrète qu'elles ont des quartiers populaires, connaissance qu'elles partagent avec la grande majorité des associations du collectif. Ces dernières, qu'elles interviennent dans le champ culturel, éducatif, de la santé, de l'accès aux droits ont toujours un ancrage fort dans les quartiers (les compagnies de théâtre en sont un exemple) et se distinguent à ce titre de certaines associations « parachutées » que l'on peut rencontrer ailleurs dans d'autres sites en politique de la ville.

C'est la prise de conscience de cette expertise collective peu exploitée par les associations elles mêmes et largement méconnue par les institutions qui a motivé rappelons le, la création même du collectif et qui est à l'origine de la démarche d'étude. Les entretiens avec les sept associations précitées permettent de mieux cerner ce qui est attendu de l'étude par le collectif, et que l'on peut grouper autour des quatre axes :

### **MIEUX CONNAITRE**

Les associations du collectif ont en règle générale un terrain d'intervention qui couvre la ville en entier ou le département. Elles côtoient sur le terrain de « petites » associations de quartier à recrutement micro local, dont l'ambition se limitait la plupart du temps à quelques activités de loisirs ou à la pratique sportive. Or, depuis quelques années, on assiste à la création de nouvelles associations de quartier tout aussi proches des publics mais plus structurées (et dont certaines se positionnent - ou sont perçues- comme concurrentes des grandes associations). Le collectif souhaiterait que l'étude permette de mieux connaître ces nouvelles associations, d'analyser les raisons de leur émergence, d'identifier le projet qu'elles portent. Plus largement le collectif souhaiterait savoir en quoi elles témoignent de pratiques collectives des habitants dans l'espace public (pratiques citoyennes nouvelles, pratiques communautaires ?)

### **VALORISER**

L'hypothèse émise par le collectif (ou du moins portée par une partie de ses membres) est que la création de ces « associations nouvelles » - *ainsi les dénommera t- on par commodité* - met en évidence les ressources des publics des quartiers, leur capacité à s'organiser collectivement, venant contredire ainsi les représentations couramment admises quant aux comportements d'assistance et à la disqualification sociale en général. L'étude doit permettre de vérifier en quoi l'hypothèse ainsi formulée correspond à la réalité et comment cela se traduit-il (forces et limites). Dans un deuxième temps, il sera intéressant de voir comment ces dynamiques peuvent être valorisées et renforcées.

## **FAIRE ALLIANCE**

La présence sur les quartiers d'associations « classiques »- celles du collectif- (*ici aussi nous proposons cette dénomination par commodité*) et d'associations « nouvelles » s'opère sur le mode de la coexistence séparée. De l'avis général des membres du collectif il y a peu de collaborations, il peut même exister des situations de concurrence vis-à-vis des publics. Par ailleurs les projets associatifs peuvent apparaître comme peu conciliables dans la mesure où ils renvoient à des représentations réciproques tendues (laïcité vs communautarisme). Ces différents éléments posent la question de l'existence sur les quartiers d'espaces transactionnels où puissent s'explicitier des tensions, s'ouvrir des débats, s'élaborer des projets partenariaux au service de la population.

Eviter, sans naïveté, une dualisation « hostile » de la vie associative qui reproduirait les fractures qui traversent la société urbaine, mobiliser toute l'expertise pour construire une analyse partagée, mutualiser compétences et moyens sont des enjeux très actuels au service du vivre ensemble.

**NB :** On pourra s'appuyer, pour avancer sur ces pistes, sur les actions expérimentales de collaboration associative auxquelles participent par exemple Léo Lagrange (apprentissage du français) et le CODES (récrés de la santé).

## **INTERROGER L'ACTION PUBLIQUE**

La couverture des quartiers populaires de la ville par un réseau d'équipements publics dédiés à l'animation de la vie sociale (les centres sociaux), est considérée par le collectif comme un facteur favorable à la vie associative. La dynamique ainsi impulsée à la fin des années 90 puis poursuivie dans les années 2000 a malheureusement connu des limitations préoccupantes ces dernières années. L'image des centres sociaux en est sortie affaiblie, notamment quant à leur positionnement partenarial et quand à leur légitimité à animer et faire vivre des projets territoriaux partagés dans lesquels les associations puissent trouver leur place. Le collectif souhaite contribuer, à travers cette étude à la nécessaire réflexion sur la place et le rôle des centres sociaux dans les quartiers populaires à Perpignan.

# LES ENTRETIENS AVEC LES ASSOCIATIONS NOUVELLES

Une réunion du comité de pilotage le 17 Septembre 2012 a permis d'établir la liste de 18 nouvelles associations (ayant entre un et huit ans d'existence), qui conduisent à ce jour une activité identifiée (ne se réduisant pas à abriter la création d'une pratique unipersonnelle salariée), et implantées dans les quartiers populaires (quartiers prioritaires de la politique de la ville).

*On ne retrouvera pas représentés dans cette liste les quartiers anciens du centre ville Saint Jacques, Saint Mathieu, La Réal. La consultation du site internet de la préfecture à laquelle nous avons procédé montre que des associations y ont bien été créées mais que, à la connaissance de nos interlocuteurs (voir ci après), aucune n'a une activité qu'ils aient repérée.*

## Créations d'associations dans les quartiers

Le choix de la liste des associations à rencontrer dans le cadre de cette étude a fait l'objet de recoupements entre les informations détenues par les associations du collectif, par les centres sociaux, par les services de la Mairie de Perpignan, de la préfecture et de la DRJSCS au titre du CUCS et du FIC (Fonds d'initiative et de citoyenneté qui est amené à soutenir des projets associatifs naissants). Il est remarquable de noter que 16 parmi ces 18 associations actives aujourd'hui dans les quartiers populaires ont été créées entre 2006 et 2011 après l'épisode de violences urbaines de Mai 2005. Sans vouloir sur interpréter ce constat (aucune des associations rencontrées n'a fait directement référence aux événements de 2005) on peut prendre acte du fait que des dynamiques collectives ont prévalu sur l'enfermement et le repli.

Sur le site de la préfecture des PO, la consultation de l'objet et de l'adresse du siège social de toutes les associations créées entre 2006 et 2012 sur la ville de Perpignan (au nombre de 1 250) permet d'identifier 85 créations d'associations dans les quartiers populaires.

- L'objet de ces associations fait référence pour 30 d'entre elles au lien social et à la solidarité, pour 10 d'entre elles au dialogue et à la mixité sociale, pour 10 d'entre elles à la lutte contre les discriminations
- Les publics ciblés sont pour 17 d'entre elles les jeunes, pour 11 d'entre elles les femmes

- Les thématiques traitées sont pour 20 d'entre elles l'insertion sociale ou professionnelle des publics, pour 12 d'entre elles le sport, pour 7 d'entre elles la culture (culture du pays d'origine en général), pour 2 d'entre elles la santé
- Enfin, seize associations ont dans leur objet un positionnement identitaire marqué: neuf d'entre elles se réfèrent aux racines méditerranéennes ou à la tradition musulmane, sept d'entre elles s'adressent directement au public d'origine gitane.

**NB :** Rapprochons les deux chiffres de 16 associations de notre liste créées entre 2006 et 2012 et de 85 associations créées au total dans les quartiers pendant la même période. On aboutit à un cinquième des associations qui ont développé ou conservé une activité visible sur l'espace public. Un travail pourrait, dans un autre cadre, s'intéresser aux quatre cinquièmes des associations créées dans la période et non actives ou à l'activité non visible : motivations d'origine, raisons de l'inactivité ou de la suspension de l'activité, moyens éventuels à mettre en œuvre pour mieux accompagner les initiatives dans les quartiers,...

## Présentation générale

### Localisation :

#### **HAUT VERNET :**

Cambiem, Mosaïque du Vernet

#### **MOYEN VERNET :**

la Renaissance, Vernet au Féminin, Bouge ton quartier

#### **BAS VERNET :**

Les Jardins du Bas Vernet, Les mamans de l'Enfance, ASCBV, Turkuaz, Solidarité Féminine, La Roseraie Services

#### **CHAMP DE MARS :**

Solidarité Jeunesse Roussillon

#### **MAILLOLES :**

AJC Mailloles/Divers Cité, Les Jardins de Mailloles

#### **SAINT MARTIN :**

Olympique Club de Perpignan, CREF

#### **AUTRES :**

Citoyens des Quartiers Populaires, Idencité

### Dates de création :

**1997 :** La Roseraie Services

**2004 :** Solidarité Jeunesse Roussillon

**2006 :** AJC Mailloles-Divers Cité, ASCBV, La Renaissance

**2007 :** Olympique Club de Perpignan, Les Jardins de Mailloles

**2008 :** Cambiem, Solidarité Féminine, CREF

**2009 :** Turkuaz, Citoyens des Quartiers Populaires

**2010 :** Vernet au Féminin, Bouge ton Quartier, Idencité, Les Jardins du Bas Vernet

**2011 :** Mosaïque du Vernet, Les mamans de l'Enfance

## **Présentation de chaque association**

Référence des informations sur la date de création, le siège social et l'objet :

<http://www.net1901.org/annuaire-association/ville/Perpignan,66136.html>

Les autres informations ont été recueillies lors des entretiens avec les responsables associatifs qui ont tous répondu positivement à nos sollicitations.

### **AJC MAILLOLES**

junior association créée en Février 2005 (AJC est à l'origine de la création de l'association DIVERS CITE en Novembre 2006 à Mailloles)

**Objet :** « *Mettre en place des projets d'animation sur le quartier Mailloles à Perpignan en direction de l'ensemble des habitants et en particulier des jeunes ; lutter contre les discriminations subies par les habitants des quartiers en mettant en avant des projets collectifs valorisant l'image du quartier et de l'ensemble de ses habitants* »

L'association Divers Cité dont l'objet est reproduit ci-dessus a été créée par des membres devenus majeurs de la junior association AJC Mailloles. Divers Cité est aujourd'hui en sommeil et en passe d'être dissoute. Par contre la junior association est toujours très active, son bureau se renouvelle régulièrement à chaque fois que ses membres atteignent la majorité, son effectif fluctue entre 20 et 40 membres garçons et filles. Ainsi aujourd'hui, la relève pour 2013 est prête à prendre les responsabilités. AJC Mailloles, accompagnée par les animateurs du centre social a conduit et continue à conduire des actions de mobilisation des jeunes autour de la citoyenneté déclinée à toutes les échelles (locale, régionale, nationale, internationale). Les jeunes ont ainsi su mobiliser des financements personnels, publics, privés pour visiter tour à tour les instances délibérantes de la commune, du département, l'assemblée nationale, l'assemblée européenne, les Nations Unies. Actuellement des échanges avec des groupes de jeunes de la banlieue parisienne sont en cours.

### **ASSOCIATION SPORTIVE CATALANE DU BAS VERNET (ASCBV)**

Bas Vernet Janvier 2006

**Objet :** « *Initier et développer des activités sportives et éducatives en direction des publics de tout âge, promouvoir la participation sportive des habitants et particulièrement des jeunes filles et garçons et soutenir les initiatives en matière de projets d'activités et de formations sportives sur le quartier du Bas-Vernet.* »

La présence d'une association sportive (à dominante football) dans le quartier du Bas Vernet est quasiment continue depuis plus de trente ans. L'ASCBV créée en 2006 est l'héritière de cette continuité.

Elle a été reprise et relancée par l'équipe actuelle de dirigeants en 2008 avec un double objectif : créer des équipes de jeunes (dont une équipe féminine) et développer l'aspect social. Ainsi l'association emploie un adulte relais et développe des activités d'aide aux devoirs, de médiation avec le collège, des activités de loisirs et de vacances. Par ailleurs le prix des licences est calculé pour être accessible au plus grand nombre. Le côté sportif de l'activité du Club s'est largement développé ces dernières années, 300 licenciés (dont 100 extérieurs au quartier du Bas Vernet) et 17 équipes aujourd'hui. Enfin, les résultats sportifs ont aussi suivi une progression remarquable.

### **ASSOCIATION TURKUAZ DU BAS VERNET**

Bas Vernet Juillet 2009

**Objet :** « *Initier et développer des activités socio-éducatives et culturelles en direction des femmes, promouvoir leur participation à la vie sociale de leur quartier* »

Inspirées par l'existence en Turquie de nombre d'associations de femmes, quelques habitantes d'origine turque du Bas Vernet ont créé l'association en 2009 avec pour objectifs de faciliter l'intégration et l'autonomie des femmes turques du quartier et de la ville et de promouvoir la culture turque sur Perpignan. Actions d'information et d'accès aux droits, sorties familiales et culturelles, participation active aux animations du quartier avec les autres associations et le centre social sont les activités principales de Turkuaz. Les responsables de l'association, présentes en France depuis de nombreuses années, se considèrent comme intégrées : « l'intégration est faite et plus que faite ! » et en même temps fidèles à deux cultures : la culture du pays d'origine (les racines) et la culture française (valeurs de la République et laïcité).

**NB :** Turkuaz a également mis en place, en collaboration et avec l'appui de l'association Léo Lagrange, des cours d'alphabétisation pour les femmes en journée et pour les hommes en soirée qui connaissent une bonne fréquentation.

### **BOUGE TON QUARTIER**

Diaz et Moyen Vernet création octobre 2010

**Objet :** « *Créer une dynamique de développements sociaux, culturels et sportifs à travers différentes actions sur le quartier et la ville, ayant aussi comme préoccupation un travail sur le temps libre des familles du territoire.* »

Créée par un groupe de jeunes de la Cité Diaz à l'origine, l'association s'est ouverte de façon plus large aux cités du Moyen Vernet. Après deux premières années où l'activité a été consacrée principalement à l'organisation d'événements, des activités régulières ont été mises en place en 2012.

## **CITOYENS DES QUARTIERS POPULAIRES DE PERPIGNAN**

tous quartiers création oct.2009 [www.cdqpp.fr](http://www.cdqpp.fr)

**Objet :** *promouvoir par tous moyens d'information, de formation, d'actions collectives : "la parole et les points de vue des habitants des quartiers populaires de Perpignan. L'égalité de droits et de traitements dans tous les domaines de la vie sociale, la lutte contre les préjugés et représentation réciproques ainsi que la lutte contre toute forme de discrimination".*

L'association a été créée en 2009 par quelques membres du Comité Egalité des Chances. Le comité égalité des chances était un collectif d'une trentaine d'habitants des quartiers populaires de tous âges et de toutes origines formé à l'initiative du Préfet et du Maire de la ville suite aux violences urbaines de Mai 2005. Le collectif a réalisé des travaux sur les questions de scolarisation des enfants gitans et sur celle de la lutte contre les discriminations. L'association conduit depuis sa création des actions ponctuelles mais régulières de sensibilisation sur les discriminations et de promotion de la citoyenneté (dans les collèges, dans des centres de vacances). Elle organise aussi des soirées événements qui s'adressent aux habitants des quartiers La dernière manifestation a rassemblé en début d'année avant les échéances électorales près de 300 personnes (majoritairement des habitants des quartiers populaires dont des jeunes en nombre conséquent) sur le thème de l'utilité du vote. Enfin, l'association citoyens des quartiers populaires entretient des contacts avec d'autres associations aux objectifs voisins à Toulouse ou dans la banlieue parisienne.

## **CAMBIEM**

Cités Nouveau Logis- Les Pins création décembre 2008

**Objet :** *« Contribuer à la promotion sociale par toutes actions visant à l'insertion des populations des cités "Nouveau Logis" et "Les Pins", cette promotion s'opérera en esprit d'union et de collaboration avec tous ceux qui y travaillent ainsi qu'à toute forme d'entraide matérielle et morale ayant pour but l'amélioration des conditions de vie de la population gitane. »*

*ayant pour but l'amélioration des conditions de vie de la population gitane. »*

La création de l'association Cambiem par un petit groupe d'hommes adultes gitans de la cité du Nouveau Logis correspond à une volonté de rompre avec les stratégies individuelles marquées par l'assistance pour construire une démarche collective citoyenne autonome. Il s'agit également de sortir d'un système associatif support quasi exclusif d'activités gratuites. Enfin et surtout l'association entend redonner leur dignité aux habitants du quartier qui la plupart du temps se sentent disqualifiés par les interventions des services publics fussent-elles motivées par la bonne volonté. L'activité de l'association reste volontairement modeste mais résolue à tenir bon sur son projet.

## **CENTRE RAZI D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION (CREF)**

Saint Martin Juillet 2008 [www.centrerazi.net](http://www.centrerazi.net)

**Objet :** « *promouvoir toutes les sciences et l'esprit scientifique, mener des activités de médiation et de soutien scolaire, proposer des cursus divers et diversifiés d'enseignement et d'études, de formation et de recherche, développer des projets d'alphabétisation, d'incitation à la lecture et d'apprentissage des langues, contribuer à la promotion de la langue française et de la littérature francophone, du multilinguisme et de la diversité culturelle, encourager la créativité artistique et mener des activités de loisir et de découverte, participer à une éducation civique et citoyenne, universelle, responsable et sensible à la dimension écologique, contribuer à la solidarité et au développement durable en Roussillon, en France, en Europe, en Méditerranée et dans le monde, œuvrer pour la compréhension, l'échange et le respect des différences dans le cadre démocratique et laïque des lois républicaines.* »

Créée en 2008 par de jeunes universitaires musulmans dont certains domiciliés dans le quartier Saint Martin (Baléares- Rois de Majorque), le CREF fait suite à des initiatives associatives antérieures dans lesquelles on pouvait retrouver les éléments du débat entre une affirmation identitaire spirituelle et un discours citoyen républicain. La création du CREF s'appuie sur une forte demande sociale émanant notamment des familles du quartier Saint Martin. Elle a été motivée par le souci de faire la distinction entre activités éducatives et sociales et lieu de culte, mais aussi de qualifier ces activités (utilisation de techniques et de pédagogie modernes) et de les professionnaliser. Il s'agit enfin de sortir de la dévalorisation du public. Aujourd'hui le CREF occupe des locaux dans le quartier Saint Martin (anciens locaux de Carit'Stock du Secours Catholique) et y organise des activités de soutien scolaire (notamment dans les matières scientifiques), des cours d'arabe littéraire, d'alphabétisation en français, des activités culturelles, des conférences (santé, dangers d'internet). Une librairie bibliothèque avec nombre d'ouvrages profanes ou religieux est installée dans les locaux qui sont ouverts à tous.

Le public d'utilisateurs est d'environ de 250 personnes. L'association se caractérise par une volonté affichée de concilier culture arabe, identité musulmane et citoyenneté : « retrouver la dignité d'être arabe, musulman et français » et défend l'idée que la réappropriation des deux premiers éléments favorise le troisième. Cette posture vaut à l'association une certaine méfiance de la part des institutions qui se traduit par l'absence de subvention (si l'on excepte l'attribution d'un contrat aidé).

## **IDENCITÉ**

Implantation d'origine Saint Jacques, objet tous quartiers, création avril 2010

**Objet :** « *initier et développer des activités éducatives, sportives, culturelles, sociales, économiques et humanitaires* ». [www.idencite.fr](http://www.idencite.fr)

Cette association prône les objectifs du mieux vivre ensemble, la promotion des valeurs républicaines et humanistes et l'action contre la stigmatisation des citoyens les plus faibles. Elle s'est fait connaître à travers des événements ponctuels et notamment il y a un an par l'organisation d'une importante soirée de débats qui a compté plus de cent personnes dont beaucoup d'acteurs et habitants des quartiers sur le thème « citoyenneté hier, aujourd'hui et demain »

## **LA RENAISSANCE**

Vernet Salanque avril 2006

**Objet :** « *favoriser l'insertion sociale des jeunes des quartiers défavorisés par le biais d'activités culturelles (soutien scolaire), activités sportives, bénévolats, sorties pédagogiques, information civisme et civique.*

L'association a été créée en 2006 à l'initiative d'un petit groupe d'étudiants sur le quartier de Vernet Salanque et a mis en place des activités de soutien scolaire, de loisirs puis conduit des actions de citoyenneté (droit de vote, assistance à des assemblées délibérantes). Son activité, un temps mise entre parenthèses, a été relancée récemment par ses promoteurs initiaux avec un axe particulier autour des techniques cinéma/vidéo et réalisations de sketches postés sur internet (crazy story sur Facebook, supermistervlog sur YouTube). Pour l'avenir l'association compte développer cet axe et s'appuyer sur l'outil vidéo pour la conduite d'actions de prévention.

## **LA ROSERAIE SERVICES**

(Régie de Quartier labellisée) Bas Vernet à l'origine extension aux Cités HLM du quartier du Vernet en entier création Août 1997

**Objet :** « *améliorer la vie du quartier ; favoriser le développement du lien social ; contribuer à l'insertion économique des habitants du quartier ; participer à l'intégration du quartier dans la ville.* »

Labellisée Régie de Quartier par le CNLRQ (comité national de liaison des régies de quartier), l'association est une des rares structures d'insertion par l'activité économique présente dans les quartiers populaires de Perpignan. Elle y a d'ailleurs au fil des ans consolidé et développé son activité. Elle emploie ainsi aujourd'hui une quarantaine d'habitants (22 équivalents temps plein) des cités d'habitat collectif des quartiers de Bas et Moyen Vernet.

L'extension de son activité à l'ensemble du quartier du Vernet est en cours. Sa création répond à une initiative institutionnelle (Mairie de Perpignan et Office HLM) mais son conseil d'administration est tripartite et comprend également des représentants des habitants à travers des associations locales. Cet aspect participatif qui est également porté par une adulte relais a constamment besoin d'être redynamisé.

### **LES JARDINS DE MAILLOLES**

Cité Ensoleillée et Mailloles Avril 2007

**Objet :** « *développement, gestion et exploitation d'un dispositif de jardins potagers familiaux sur le quartier Mailloles de Perpignan* ».

Les jardins familiaux de Mailloles sont la première initiative de ce type à Perpignan. Leur création a fait suite à une mobilisation des habitants de la Cité Ensoleillée accompagnée par le centre social. Il faut souligner que, de par la volonté des promoteurs du projet, les utilisateurs de parcelles sont des habitants de la Cité Ensoleillée et du quartier pavillonnaire avoisinant afin que les jardins soient un lieu de rencontre et d'échange. Enfin, une parcelle est attribuée à l'école du quartier (Blaise Pascal).

### **LES MAMANS DE L'ENFANCE**

Bas Vernet Octobre 2011

**Objet :** « *mettre en place des projets culturels, sportifs et éducatifs en direction des familles et des enfants* »

C'est la dernière née des associations rencontrées. A l'origine il y a un petit groupe d'amies habitant le quartier depuis 10-12 ans qui souhaitent développer les sorties familiales avec les enfants et qui ont été incitées par le centre social à créer leur association. Deux des membres du bureau sur les trois rencontrées travaillent. Un partenariat régulier s'est noué avec l'école du Pont Neuf où sont scolarisés les enfants. A part l'objectif d'organisation de sorties familiales, l'association tient à faire connaître aux enfants des activités de qualité diversifiées au même plan que celle proposées au public du centre ville. L'association souhaite faire valoir le quartier, qui a beaucoup de potentiel, et la qualité de l'école du Pont Neuf. La première année d'activité a concerné 65 mamans et 148 enfants.

## **LES JARDINS DU BAS-VERNET**

Bas Vernet Mars 2010

**Objet :** « *développement, gestion et exploitation d'un dispositif de jardins potagers familiaux sur le quartier du Bas Vernet* ».

Le projet de jardins familiaux du Bas Vernet a été proposé par le centre social et soutenu par la mairie. Les habitants ont été associés dès l'origine mais le temps écoulé entre les réunions de concertation et la réalisation a largement démobilisé le groupe. Au bout du compte la structure associative nécessaire pour porter le projet (qui réunit les habitants à qui des parcelles ont été attribuées) a été créée en 2010. Le fonctionnement associatif n'est pas toujours perçu comme évident par les membres d'autant que les utilisateurs ne sont pas forcément ceux qui ont été à l'origine du projet. **NB :** Les jardins comptent 30 parcelles.

## **MOSAIQUE DU VERNET**

Haut Vernet et Nouveau Logis- Les Pins création avril 2011

**Objet :** « *permettre à chaque femme habitant dans le quartier du Haut-Vernet de partager des moments de bien-être à travers le développement du lien social ; favoriser les échanges et le partage multiculturel et intergénérationnel entre femmes ; pouvoir prendre du recul par rapport aux problèmes et s'échapper du quotidien* »

L'association n'a pas été rencontrée L'association a été créée à la suite d'une action de santé communautaire conduite pendant plusieurs années par le CO-DES. L'action s'adressait à un public de femmes de la cité du Nouveau Logis et du Vernet. Elle avait retenu l'attention au plan national de l'Institut Renaudot. Lors de la dernière période de l'action, les femmes qui la fréquentaient, accompagnées par l'animatrice se sont engagées dans la constitution d'une association loi de 1901.

## **OLYMPIQUE CLUB DE PERPIGNAN (OCP)**

Saint Martin à l'origine, toute la ville aujourd'hui Juin 2007

**Objet :** « *aide à l'insertion des Jeunes, par l'initiation et la pratique du sport.* »

Au départ, au début des années 2000, il y a une initiative de jeunes adultes du quartier Baléares Rois de Majorque qui créent l'association Archipel et un point jeunes puis une équipe de foot. Par la suite l'équipe de foot fusionne avec celle de la Réal puis dans un second temps avec l'Olympique Saint Jacques Champ de Mars ce qui aboutit en 2007 à la création de l'Olympique Club de Perpignan.

Cette création répond au souhait des initiateurs (qui sont en partie les mêmes que ceux qui ont créé la première association Archipel) de sortir du cliché de l'entre soi « sport et quartiers » et de faire le pari de l'excellence sportive, avec les meilleurs talents des quartiers de la ville certes, mais pas uniquement. Cette volonté se concrétise par le nom de l'association qui ne fait plus référence à un quartier particulier mais qui affiche le nom de la ville. Pari réussi aujourd'hui tant au niveau de la diversité de l'encadrement, de la provenance des joueurs (Perpignan et sa couronne) que des résultats sportifs. Le club qui compte 250 licenciés répartis dans toutes les tranches d'âge a réussi jusqu'à présent à préserver le côté amateur, convivial et solidaire. Il continue aussi à mener des actions dans le domaine social.

### **SOLIDARITE FEMININE**

Bas Vernet Avril 2008 [www.solidaritefeminine66.com](http://www.solidaritefeminine66.com)

**Objet :** « *lutter contre l'isolement des femmes dans les quartiers difficiles par le biais d'ateliers axés sur l'apprentissage, l'insertion sociale et par des actions humanitaires.* »

La mobilisation des musulmans perpignanais autour de la construction de la grande Mosquée a vu l'engagement d'un certain nombre de femmes qui souhaitent être assurées de leur présence dans le projet. De ce mouvement, et de l'inspiration donnée par des associations du même nom au Maroc, est née l'association Solidarité Féminine qui dans un champ bien distinct du religieux, défend des objectifs féministes de lutte contre l'enfermement social qu'il vienne de l'intérieur du groupe d'appartenance : « casser les tabous vis-à-vis des hommes » ou de l'extérieur (double discrimination, rejet). L'association s'est ainsi ouverte à beaucoup de femmes voilées (et aux autres) auxquelles elle propose une série d'activités classiques, de soins personnels, de théâtre,.... Par ailleurs l'association pose régulièrement et de façon publique et collective (pièces de théâtre, manifestations) un certain nombre de questions sur la place faite dans la société locale aux femmes des quartiers : perpignanaises, voilées et musulmanes. Les rendez vous annuels de compte rendus d'activités proposés par l'association regroupent plus de 200 personnes. L'association qui souhaite faire changer les regards et promouvoir des démarches individuelles et collectives d'autonomie a adopté une stratégie offensive (et parfois dérangeante).

## **SOLIDARITE JEUNESSE ROUSSILLON**

Champ de Mars avril 2004

**Objet :** « *développer la solidarité entre les jeunes à travers les soutiens scolaires ; lutte contre l'illettrisme dans les quartiers populaires ; l'éducation populaire ; accueillir et héberger, conseiller, aider les jeunes moralement et matériellement ; favoriser toutes les activités de formation des jeunes ; création et développement d'aides sociales.* »

L'association a été créée par des étudiants habitant la Cité HLM du Champ de Mars qui ont repéré un besoin d'activités pour les enfants du quartier. Action bénévole de loisirs les premiers temps, puis, après obtention des agréments, structuration du projet associatif autour des loisirs, de l'accompagnement scolaire et enfin des activités de lien social (caritatif, activités adultes et familles). L'association occupe une place importante dans le cadre du centre social du quartier et met en avant clairement le principe de mixité et les valeurs républicaines. Ses activités peuvent réunir selon les cas jusqu'à cent ou deux cent personnes.

## **VERNET AU FEMININ**

Vernet Salanque création décembre 2010

**Objet :** « *développer du lien social autour des thématiques sur la femme (mère, fille, adolescente,...) afin de favoriser la participation des habitantes à la vie sociale, culturelle, éducative et sportive.* »

L'association a été créée en 2010 par un groupe d'amies et de connaissances proches. L'origine en a été une mobilisation spontanée consécutive à un épisode dramatique de deuils dans le quartier. Des habitants de toutes origines se sont ainsi retrouvés dans un élan de solidarité. L'activité de l'association s'appuie sur des ateliers basiques qui sont prétexte à la rencontre et à l'échange (cuisine, couture, carnaval, santé, sport, animation du quartier en lien avec le centre social). L'association s'adresse principalement aux jeunes filles et aux femmes, elle touche une centaine de familles de Vernet Salanque. Sa responsable a été lauréate du concours « talents des cités » 2012.

## Caractéristiques communes

Mis à part le cas particulier de la Régie de quartier Roseraie Services au Bas Vernet déjà signalé et Solidarité Jeunesse Roussillon (une initiative d'étudiants sur le quartier du Champ de Mars) les associations ont en commun d'avoir été créées à l'initiative d'habitants des quartiers et d'être administrées par elles ou eux.

Leur activité est la plupart du temps circonscrite au quartier même de création. Excepté, pour des raisons différentes, d'une part Citoyens des quartiers populaires ou Idencité dont la vocation est de couvrir la ville et d'autre part l'Olympique Club de Perpignan qui dès sa création par fusion de clubs de quartier a eu l'ambition de représenter la ville.

Les activités des associations sont fréquentées principalement par des habitants du quartier d'implantation ou d'autres quartiers populaires de la ville. A ce titre, et au vu des mécanismes ségrégatifs qui ont conduit à ethniciser ces quartiers, ces associations peuvent être perçues comme communautaires (de la même manière que peut l'être un Rotary Club par exemple comme en a fait la remarque un de nos interlocuteurs!).

La création des associations, à part les 3 cas (voir ci-dessous) ou elle a répondu à une demande institutionnelle est toujours venue répondre à un besoin collectif des habitants du quartier (même si ce collectif était limité en nombre) et a opéré comme un exercice démocratique que l'on pourrait qualifier de premier niveau.

**NB :** On peut noter, et ce n'est pas sans rapport avec cette étude, qu'un nombre significatif de dirigeants de ces associations nouvelles ont fréquenté dans leur jeunesse les mouvements d'éducation populaire

## Répartition géographique

La répartition des associations est très variable selon les quartiers. Ces différences peuvent avoir plusieurs raisons (différentes ou/et cumulées):

- ⇒ Des dynamiques locales parfois anciennes semblent favoriser sur tel territoire la vitalité associative : sur le quartier du Bas Vernet par exemple le nombre d'associations se maintient à un niveau important depuis une trentaine d'années et persiste alors même que les populations changent

- ⇒ L'attention portée à l'initiative citoyenne par les acteurs professionnels du service public (équipes des centres sociaux, référents famille), la qualité et surtout la continuité de l'accompagnement qu'ils proposent sont à l'origine de la concrétisation de nombreux projets associatifs qui sans cela seraient restés à l'état d'idée
- ⇒ Enfin, un facteur principal de la vitalité associative est l'initiative des publics eux mêmes et en amont de cela la perception de la place et du rôle qu'ils peuvent (qu'ils « s'autorisent » à) avoir dans la société locale. A cet égard on remarquera que sur les dix huit associations rencontrées pour l'étude une seule (au Nouveau Logis) a été créée à l'initiative de perpignanais d'origine gitane (aucune sur Saint Jacques).

Pourtant sur les 85 associations créées entre 2006 et 2012, 7 se réfèrent explicitement à la population gitane : Collectif laïc gitan des Pyrénées-Orientales (mars 2006 Saint Jacques), Association catalane Saint Jacques (Juin 2007 Saint Jacques), Association Solidarités Saint Jacques (Novembre 2007 Saint Jacques), Jeune Citoyen Gitan (Août 2009 HLM Diaz), Action Saint Jacques (Juin 2011 Saint Jacques), Association catalane du quartier du Haut Vernet (Février 2012 Haut Vernet), Collectif des Femmes gitanes (Avril 2012 Vernet).

Qu'en est-il de leur activité aujourd'hui ?

## **Objet associatif - projet**

De façon assez classique l'objet associatif mentionné en en tête des statuts couvre les champs du sport, des loisirs, de l'éducation, de la santé, de la découverte (voyages échanges,...).

Il apparaît ainsi que sur les associations rencontrées:

- ⇒ 7 associations ont été créées pour répondre à des besoins de mise en place d'activités sportives ou de loisirs
- ⇒ 8 associations ont été créées à partir de l'émergence d'un besoin collectif non lié à une catégorie d'activités (avec une majorité d'associations de femmes)
- ⇒ 3 associations ont été créées à l'initiative des institutions

Toutefois, les entretiens avec les responsables font apparaître que pour 11 des 18 associations le projet associatif, même s'il n'est pas exposé de façon formelle dans les statuts, va plus loin que la banalité qui caractérise l'objet dans la plupart des cas (pas dans tous).

En interrogeant les responsables et au fil des échanges on identifie des projets construits, argumentés, clairement identifiables voire « militants » dans quatre ou cinq cas. Au delà de leurs différences voire de leurs divergences, ces projets mettent en évidence un « tronc commun » qui réside dans la volonté de faire valoir la parole collective des habitants des quartiers, de mettre en avant leur fierté de citoyens perpignanais, de ne plus subir une stigmatisation et une mise à l'écart douloureusement vécues.

**Remarque :** On peut observer que, sans constituer -loin de là - un réseau associatif, beaucoup de ces associations se connaissent entre elles et partagent l'information sur leurs activités respectives. Ceci est facilité par la taille de la ville qui permet l'interconnaissance des responsables dirigeants et par le maillage de proximité des centres sociaux qui ont accompagné les parcours de nombre d'entre eux.

Ce rapprochement s'appuie aujourd'hui sur le sentiment de représenter des publics partageant des problématiques voisines. Il débouche à l'occasion sur des initiatives solidaires concertées (on nous a cité le projet de création d'un collectif associatif visant à mutualiser une aide logistique aux familles en deuil : chapiteau, tables, chaises,...)



## Points de vue partagés

Au-delà de positions spécifiques, les entretiens avec les associations nouvelles font émerger des points de vue convergents sur quelques axes qui dessinent une posture commune.

- ⇒ Elles sont ancrées sur leur légitimité vis-à-vis des publics des quartiers (légitimité parfois évoquée en termes de « monnaie d'échange »)
- ⇒ Elles ont une conscience lucide du système clientéliste (qui se présente voire s'impose à elles de façon directe et parfois brutale) et développent des positionnements stratégiques différents tantôt pour s'en protéger, tantôt pour en optimiser les effets
- ⇒ Elles portent la volonté de la population des quartiers de « prendre ses affaires en mains » et de rompre avec le regard stigmatisant porté sur elle
- ⇒ S'appuyant sur les besoins et demandes des habitants, elles affichent unanimement une posture d'ouverture et de mixité qui, dans les faits, se réalise difficilement (ne fût-ce que parce que cette volonté demande à être partagée par les publics autres que les publics des quartiers !).
- ⇒ Les plus militantes optent pour le renforcement d'une position qui peut être perçue comme « identitaire » et qui correspond à une volonté de retrouver une dignité de citoyen dans un cadre plus démocratique et plus ouvert
- ⇒ Elles n'expriment pas (ou peu) de demandes de coopérations avec les associations classiques qui, de leur point de vue, sont perçues comme relayant la norme de l'action publique ou en tous cas s'en différenciant peu.



## QUEL ESPACE POUR DES COOPÉRATIONS?

Les associations « classiques » qui participent au groupe promoteur de l'étude action ont en commun une référence forte aux principes et valeurs de l'éducation populaire. Cette référence les conduit à porter un regard lucide sur la place et le rôle qu'elles occupent aujourd'hui dans l'espace public et est à l'origine d'une double interrogation :

- ⇒ Interrogation quant à l'évolution (à la perte de sens) de leur rapport aux institutions qui prend de moins en moins en compte le projet associatif pour faire place au système d'appel d'offres (marchés publics, politiques éducatives ou de santé, avenants annuels du CUCS) dans lequel elles sont réduites à un rôle de prestataires. A cet égard la décision préfectorale de février 2010 a révélé le peu de considération dont elles bénéficiaient malgré les discours répétés et les écrits leur garantissant une place dans le partenariat local.
- ⇒ Interrogation quant à leur éloignement des publics des quartiers avec lesquels la relation reste généralement inscrite, malgré une présence parfois ancienne sur le terrain, dans un rapport prestataire/usager. Cette situation étant mise particulièrement en relief par l'émergence - parfois concurrentielle- des nouvelles associations dont le caractère communautaire (de fait sinon de choix) vient bousculer les principes de référence républicains de l'éducation populaire

Il y a dans cette situation comme une sorte de piège dont les associations du collectif ont conscience. Pour autant, elles ne se résignent pas à s'inscrire uniquement dans un rapport économique de réponse à la commande publique.

C'est ce qui les a conduit à proposer la démarche d'étude action en pariant sur l'opportunité que pourraient constituer des initiatives de coopération permettant de conjuguer expertise (des associations classiques) et capacité à mobiliser les publics (des nouvelles associations).

**NB :** Cette position coopérative a fait débat en interne au groupe. Certaines associations mettent en garde vis-à-vis d'une certaine naïveté qui consisterait à ne pas distinguer entre ce qui ressort du communautaire et ce qui ressort du communautariste dans certaines postures des associations nouvelles. Elles insistent sur la nécessité de faire la part entre le discours consensuel affiché et la réalité des pratiques et rappellent la nécessité de tenir bon sur les principes républicains.

Du côté des associations nouvelles, ainsi que nous les avons qualifiées, on s'aperçoit que les attentes en matière de coopération ne sont guère présentes et, si elles le sont, c'est sur un plan très utilitaire de service rendu. Les associations classiques sont perçues comme un prolongement du service public, transmettant les mêmes normes.

Or n'est ce pas justement la remise en cause de ces normes corrélées au principe central d' « Intégration » qui est en jeu derrière les nouvelles dynamiques associatives dans les quartiers ?

A rencontrer ces associations on voit bien, au-delà des projets associatifs plus ou moins divers, plus ou moins identifiés, qu'elles portent un besoin fort des publics des quartiers : celui d'être pris ici et maintenant comme ce qu'ils sont et non comme ce que l'on voudrait qu'ils soient.

A cet égard on peut identifier un processus de rupture avec la démarche de « mise en conformité » qui a pu être adoptée pendant longtemps par les publics des quartiers populaires. (l'intervention associative classique a largement accompagné cette démarche promue par la commande publique).

Aujourd'hui, nous l'avons vérifié, se dessine dans les quartiers une dynamique visant à faire reconnaître pour les habitants une identité propre compatible avec une citoyenneté assumée. Citoyenneté vue comme un moyen d'une part de participer à l'élaboration de normes partagées et non plus imposées, d'autre part de prendre une place d'acteur dans la construction d'un cadre pour un « vivre ensemble » négocié et non plus donné d'avance et venu d'en haut.

Ceci étant dit, nous n'avons pas entendu de discours fermés et hostiles, les références aux principes républicains et à la laïcité ont été quasi systématiques. On pourra rétorquer que dans certains cas ce ne sont que des leurres destinés à masquer de noirs desseins. Remarquons combien une telle position est biaisée, cela consisterait à dire que la position de minoritaires induit forcément le calcul et la mauvaise foi (dont seraient exempts bien entendu les majoritaires !).

De façon générale, malgré les difficultés socio économiques, les mécanismes ségrégatifs, l'absence de reconnaissance par la société majoritaire, nous n'avons pas perçu de posture de fermeture et de tentation de repli.

De fait, pour répondre à l'intention affichée par cette étude, l'instauration d'espaces coopératifs n'est pas impossible mais on perçoit bien que cette démarche ne peut pas se limiter à des accords de collaboration ponctuels sur telle ou telle action (ce type d'initiative est utile et peut être riche d'enseignements mais la demande n'est pas avérée).

Une démarche coopérative ambitieuse au service des habitants des quartiers populaires doit s'inscrire dans un processus. Avant de s'y engager, il faudra passer par des étapes préalables au premier rang de laquelle une réflexion des associations classiques quant à leur place et leur rôle vis-à-vis des citoyens des quartiers aujourd'hui, quant à leur posture même (une certaine idée de fonction civilisatrice).

L'action associative est un atout pour les quartiers et pour la ville. En mobilisant des collectifs qui portent dans l'espace public les positionnements et les points de vue d'une partie de la population que l'opinion majoritaire ignore largement, elle prend une place nécessaire dans le fonctionnement démocratique de la cité.

En témoigne l'ignorance réciproque (sinon la méfiance) entre les différentes associations considérées dans cette étude qui reproduisent la ligne de partage qui traverse la société locale.

Les entretiens que nous avons eus avec les associations dans leur ensemble, les deux catégories confondues, permettent toutefois de repérer un fragile mais possible « fonds commun » de valeurs partagées entre les différentes associations qui interviennent dans les quartiers populaires.

Ce fonds commun, c'est la conviction qu'il est possible, souhaitable et nécessaire de promouvoir des espaces partagés qui ouvrent la possibilité d'échanges, de débat voire de la confrontation démocratique d'idées sur le vivre ensemble.

L'existence de ce type d'espace est d'autant plus perçu comme un enjeu que les tentations existent de part et d'autre de tabler sur le repli et la méfiance, voire l'hostilité : repli sur le républicanisme d'un côté qui somme de choisir entre intégration ou communautarisme, repli sur le conservatisme de l'autre qui opère la même réduction vis-à-vis du respect ou de la trahison de la culture et des valeurs traditionnelles.

# PROPOSITIONS

Au-delà des difficultés que connaît le milieu associatif et les contradictions qui le traversent, toutes choses qui ont été rappelées précédemment, on peut constater la vitalité, fragile mais réelle, de la réalité associative dans les quartiers populaires de Perpignan. Cette vitalité est autant portée par les associations d'implantation ancienne qui n'hésitent pas à questionner le sens de leur projet et leur inscription dans un espace citoyen renouvelé que par les associations plus récemment créées qui portent des dynamiques collectives à partir des besoins des habitants.

Dans un contexte de renforcement des difficultés sociales et de progression des mécanismes ségrégatifs, avec les effets durables que l'on peut craindre au niveau de la cohésion sociale, cette vitalité est un atout majeur que les institutions, si elles acceptent de prendre du recul vis à vis d'une gestion de l'urgence, ont intérêt à traiter avec considération et respect, à préserver et à renforcer.

De fait, c'est un chantier commun qui est ouvert, tant pour les institutions et leurs services que pour les associations : Il s'agit de trouver le chemin et les moyens pour que le milieu associatif, dans sa diversité puisse représenter, pour les citoyens de quartiers, un espace autonome d'expression démocratique.

**Remarque :** *On ne peut que rappeler les quatre principes que le CNV (Conseil national des Villes composé d'élus, de représentants de l'Etat et de personnalités qualifiées) préconise pour revivifier la participation des habitants à la vie publique dans son rapport du 19/01/12 :*

- ⇒ **Changer le regard sur les habitants**, les considérer d'abord comme des ressources et des acteurs potentiels,...
- ⇒ *Renouveler la conception de l'exercice du pouvoir en considérant les habitants comme des personnes capables de réflexion autonome et de s'inscrire dans des processus délibératifs*
- ⇒ *Ne pas opposer démocratie participative et démocratie représentative ...*
- ⇒ *Prendre en compte les démarches ascendantes et **réévaluer la légitimité accordée aux initiatives issues de la société civile (associations), les encourager et les soutenir au lieu de s'en défier.***

On trouvera ci après 10 propositions (à considérer comme des pistes de travail) pour ouvrir le chantier commun évoqué précédemment entre d'une part les institutions et leurs services et les associations d'autre part. Chacune de ces pistes doit être explorée plus précisément en fonction des ressources existantes et des potentiels que recèle le milieu des acteurs locaux.

## Propositions à l'attention des institutions

Une condition nécessaire : la volonté politique :

Il est impératif que les institutions qui soutiennent la vie associative ainsi que les élus et décideurs qui les représentent s'entendent pour ménager et respecter un espace d'initiative associatif sans chercher à le contrôler ou à l'instrumentaliser. Ils doivent reconnaître le rôle des associations dans le processus de transformation sociale, ainsi que leur légitimité à porter un projet autonome et doivent les soutenir dans leur fonction démocratique. Dans les quartiers populaires, la politique de la ville qui a vocation à mettre en cohérence les positionnements et les moyens des institutions a pu être et peut redevenir un cadre adéquat pour cela.

Concrètement cela pourrait s'appuyer sur :

- 1- la mise en évidence et la prise en compte formalisée de l'expertise associative en amont de l'élaboration des orientations politiques concernant les quartiers populaires (ce qui suppose de modes de concertation réguliers et transparents)
- 2- la prise en compte et le soutien du projet associatif (à contractualiser : droits et devoirs de part et d'autre) afin de dépasser/compléter le financement ponctuel d'actions pour favoriser le développement de la fonction démocratique
- 3- l'identification de moyens, mutualisés entre institutions, pour accompagner (administrativement, financièrement) les projets associatifs émergents sur la base d'un cahier des charges. On peut penser à la création d'une « pépinière associative » adossée à une Fondation mêlant fonds publics et fonds privés par exemple ou à une extension locale de « Talents des Cités ».
- 4- le renforcement de la promotion et de l'animation de la vie associative par les équipements publics de proximité (centres sociaux, maisons sociales) ce qui suppose le respect d'une charte sur l'autonomie associative et des actions de qualification des agents
- 5- la mise en œuvre de modules de formation ainsi que d'actions de conseil et d'accompagnement à la vie statutaire et aux démarches administratives. La participation à ces actions peut être valorisée lors de l'examen des demandes de financement d'actions.

## Propositions à l'attention des associations

Il est essentiel que les associations prennent leur place dans le processus de transformation sociale en occupant l'espace public entre le citoyen et le politique pour aider à l'émergence de points de vue collectifs. C'est sur cette base que doivent être mutualisées les compétences associatives diverses et initiées entre elles des démarches coopératives. On voit bien pourtant les difficultés qu'il y a à concrétiser cet objectif tant le contexte place les associations en situation de rivalité/concurrence, quand elles ne s'ignorent pas tout simplement (comme cette étude l'a constaté).

C'est ici que les associations les plus anciennes et particulièrement celles qui s'inscrivent dans des réseaux nationaux d'éducation populaire ont une responsabilité particulière qui est de proposer des espaces d'échange communs à ceux qui se reconnaissent dans les objectifs du vivre ensemble, d'ouvrir le débat, de rechercher des points d'accord, de proposer des stratégies d'action, de mettre en évidence leur expertise, de nouer des collaborations au plus près des citoyens des quartiers.

Il s'agit d'engager une démarche inter associative ouverte et respectueuse s'appuyant sur plusieurs axes :

-6- aménager des espaces et des temps de délibération inter associatifs pour casser les enfermements et les représentations réciproques figées

**NB :** *De façon générale, il paraît nécessaire de relancer des cycles réguliers de formation sur le thème des représentations (comme cela a eu lieu dans l'après 2005) à l'intention des agents et administrateurs des associations comme à l'intention des agents des services publics*

-7- mettre en débat des principes d'action partagés (des fondamentaux) du vivre ensemble (la laïcité, la liberté de conscience, les différences culturelles,...)

-8- mettre en évidence la réalité et des besoins des publics des quartiers à partir d'une expertise partagée

-9- accompagner l'expression d'une parole collective autonome sur les questions que posent les habitants des quartiers (logement, emploi éducation, santé, ...)

-10- développer des initiatives de rencontre, d'échange et de mixité des publics notamment en direction des enfants et des jeunes (centres de loisirs par exemple)

**NB :** Une telle démarche pour être consolidée peut nécessiter l'appel au soutien des institutions. Par ailleurs, il serait intéressant que puissent y être associés des universitaires engagés dans la société locale (création d'un conseil scientifique par exemple).

## CONCLUSION

La réalité perpignanaise dans les quartiers populaires n'est guère différente de ce que l'on peut constater dans d'autres villes de la région (pour s'en tenir à cette dimension géographique).

Les mêmes phénomènes ségrégatifs s'y jouent et les mêmes tensions y sont présentes.

On peut y repérer toutefois un éventail de ressources associatives qui représente un potentiel fragile, incertain, mais réel d'expression démocratique. Il y a là un bel outil pour résister à l'enfermement dans l'entre soi et le repli hostile, une chance pour la ville, ses quartiers, les citoyens qui y vivent.

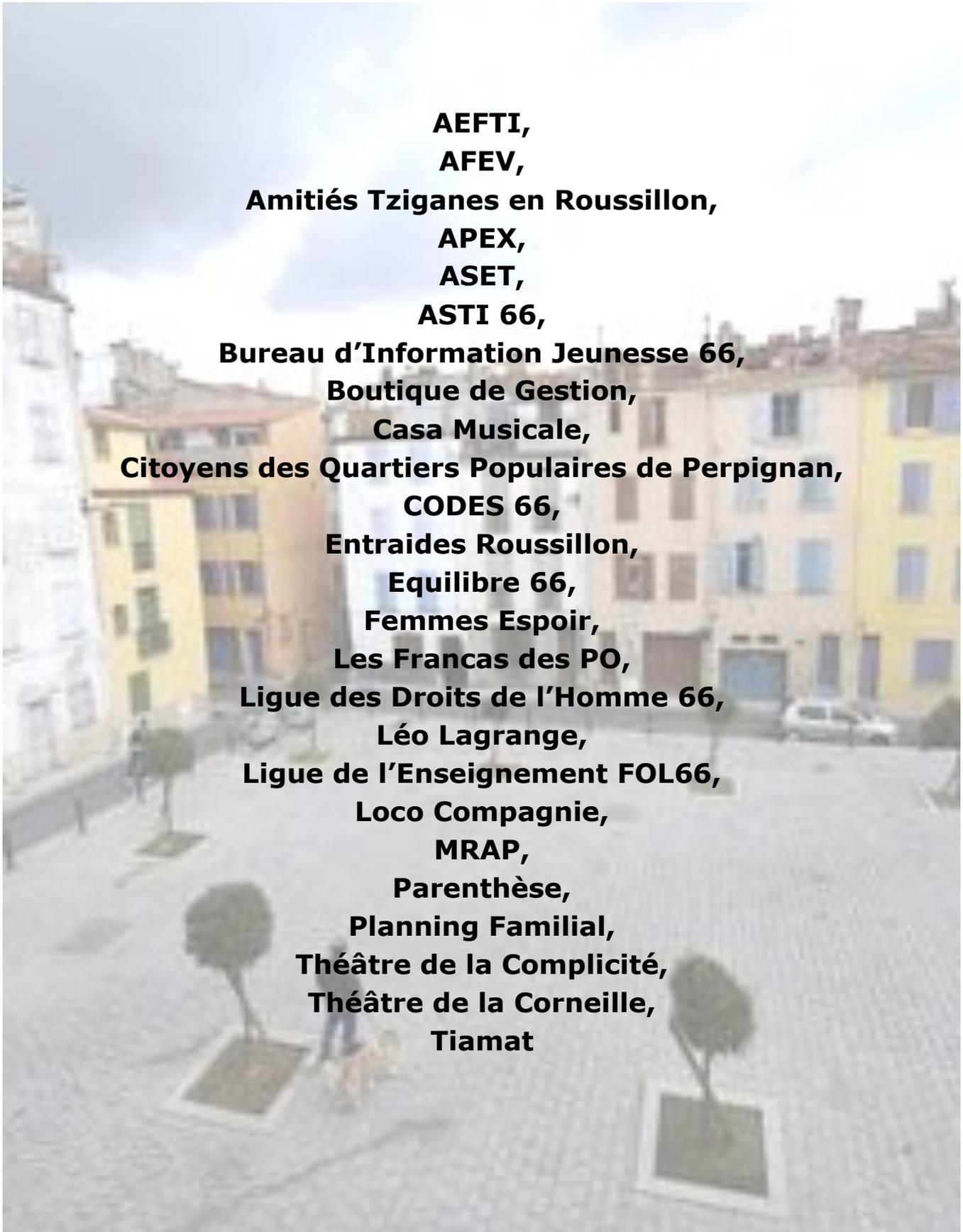
Encore faut-il que les décideurs s'accordent pour soutenir cette dynamique et que les associations dépassent méfiances et rivalités réciproques.

La décision prise par un collectif associatif de conduire cette étude, celle prise par la Ville et par l'Etat de la soutenir sont un premier message positif.

Concrètement, on trouvera intérêt à rendre compte de cette démarche en présentant cette étude aux acteurs locaux : les institutions et leurs services, les associations et en proposant lors du même temps (qui peut prendre la forme d'une journée d'échanges), l'ouverture d'un premier débat inter associatif ouvert portant sur les conditions de la coopération.

# **COLLECTIF PERPIGNANAIS**

## **“ ASSOCIATIONS ET QUESTIONS DE QUARTIERS ”**



**AEFTI,**  
**AFEV,**  
**Amitiés Tziganes en Roussillon,**  
**APEX,**  
**ASET,**  
**ASTI 66,**  
**Bureau d'Information Jeunesse 66,**  
**Boutique de Gestion,**  
**Casa Musicale,**  
**Citoyens des Quartiers Populaires de Perpignan,**  
**CODES 66,**  
**Entraides Roussillon,**  
**Equilibre 66,**  
**Femmes Espoir,**  
**Les Francas des PO,**  
**Ligue des Droits de l'Homme 66,**  
**Léo Lagrange,**  
**Ligue de l'Enseignement FOL66,**  
**Loco Compagnie,**  
**MRAP,**  
**Parenthèse,**  
**Planning Familial,**  
**Théâtre de la Complicité,**  
**Théâtre de la Corneille,**  
**Tiamat**

## **Nouvelles Coopérations Associatives dans les quartiers populaires de Perpignan**

Étude action pilotée, pour le Collectif « associations et questions de quartiers », par la Ligue de l'Enseignement des Pyrénées Orientales

Sous la conduite de Jean-Paul CARRERE.

Contact : [jean-paul.carrere@laposte.net](mailto:jean-paul.carrere@laposte.net)

.....  
Ligue de l'enseignement  
Fédération des Pyrénées Orientales

1, rue Michel Doutres

66000 Perpignan

Tél.04 68 08 11 11

Mail. [fol66@laligue.org](mailto:fol66@laligue.org)

**[www.laligue66.org](http://www.laligue66.org)**



*Avec le soutien de la DRJSCS Languedoc Roussillon (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) et la Ville de Perpignan.*